

## Les Archives de la Marine à Brest (1939 - 1944)

Merci, chers amis, de me donner l'occasion d'évoquer les quelques années particulièrement dramatiques qui furent celles de la dernière guerre et de l'Occupation.

Mais d'abord, permettez-moi de me présenter très brièvement : je suis brestoise et fière de l'être ; je suis née à Brest comme étaient nés dans cette ville mon père Lucien Lécureux et ma mère Gabrielle La Prairie.

Mon père, professeur agrégé des lettres (il ne s'agissait à son époque que des lettres classiques) et archiviste-paléographe, s'était spécialisé dans l'archéologie : membre actif de la Société archéologique du Finistère, il avait été l'un des guides du Congrès archéologique de France tenu à Brest et Vannes en 1914 ; il est par ailleurs l'auteur d'une monographie consacrée à Saint-Pol-de-Léon dans la collection des « *Petites monographies des grands édifices de France* » (1)...

En 1916 il décida de s'engager volontairement pour défendre notre pays, et, le 4 juin 1918, il était tué d'une balle en plein front face à l'ennemi. Il me laissa pour tout héritage une profonde vocation chartiste, grâce à laquelle je réussis, contre vents et marées, à entrer à mon tour dans notre chère École et à en sortir munie du titre d'archiviste-paléographe, dans la promotion de 1936.

Mon rêve fut alors de quitter Paris, où ma mère s'était réfugiée après son veuvage, pour retrouver ma chère Bretagne...

Je passais d'abord quelques mois à Jersey, où j'exerçais les fonctions d'archiviste des États de cette île... puis j'appris la vacance du poste d'archiviste de la Marine à Brest.

Notre confrère René Prigent, titulaire de ce poste, était décédé, à l'âge de 40 ans, le 4 octobre 1937. Je n'ai jamais rencontré ce prédécesseur, premier archiviste-paléographe chargé des archives maritimes brestoises ; c'est à lui qu'on doit le grand travail de classement en séries.

(1) publiée par Henri Laurens.

Quant à moi, lorsque j'obtins sa succession, ma bonne volonté et mon ardeur, stimulées par mon retour en ma ville natale, n'avaient d'égales que ma jeunesse et mon manque d'expérience.

Je débutais donc mes fonctions aux Archives centrales de la Marine à Paris où je fus initiée à ma tâche sous la direction de notre éminent confrère Charles Braibant. Ce dernier s'est fait un nom dans la littérature, mais peu de gens peut-être savent qu'il fut également un archiviste extrêmement compétent ; très bienveillant aussi, il fut pour moi un chef de service parfait : après m'avoir enseigné à Paris les rudiments de mon travail, il vint plusieurs fois à Brest me prodiguer ses conseils.

Le Brest où j'arrivais à la fin de 1937 n'avait rien à voir avec le Brest actuel. *L'intra muros* dont les vieux brestois hésitaient à franchir les limites pour se loger au-delà, était une toute petite ville où tout le monde connaissait tout le monde ; et, pourtant, les barrières étaient solides entre les diverses classes de la société, voire entre les différents corps de la Marine. La vie intellectuelle, en l'absence de toute université, était à peu près inexistante...

Les Archives n'avaient aucune place dans un tel contexte : pour la direction des Archives de France, la Marine constituait un recoin ignoré ; et pour la Marine brestoise, les archives n'étaient qu'un amas de vieux papiers consultés par quelques retraités désœuvrés.

Quant à la jeune archiviste de 24 ans qui regagnait sa ville natale munie par sa mère d'une liste interminable de vieilles tantes, de cousins, cousines et ami(e)s, elle (c'est-à-dire moi) constata vite que, contrairement à Paris, la province n'avait pas encore admis la vie professionnelle indépendante d'une jeune fille vivant seule. L'isolement intellectuel, et l'isolement tout court, furent assez difficiles à accepter et à supporter. Je réussis, pourtant, tant bien que mal, à surmonter de tels obstacles et me mis au travail avec zèle ; en dehors du classement des archives, à tenir à jour, et de quelques recherches à effectuer sur des points particuliers, l'accueil des consultants était vraiment réduit au minimum : fort peu d'officiers de marine, même retraités, venaient travailler aux Archives, il s'agissait plutôt de civils, quelques professeurs en particulier.

La bibliothèque centrale de la Marine dépendait de mon service, mais un bibliothécaire en était chargé, sous ma direction. Plus tard, au cours des années d'Occupation, ce poste de bibliothécaire fut supprimé. Je dus par conséquent diriger la bibliothèque en même temps que le dépôt d'archives ; mais il va sans dire que, dans ces années sombres, les lecteurs et chercheurs s'étaient faits de plus en plus rares.

Voici la disposition approximative des lieux : l'ensemble des bâtiments était situé en bas de la rue Louis-Pasteur, ancienne Grand'rue, qui avait connu les fastes de la bonne société brestoise de la Belle Époque,

mais avait progressivement été envahie par l'avance est-ouest des éléments les plus douteux de la population (tandis que les anciens habitants de ces quartiers occidentaux basculaient carrément vers l'extrême est, cours Dajot et rue Voltaire).

Les anciens hôtels particuliers de la rue Louis-Pasteur comportaient des appartements deux fois moins élevés que les précédents, puisqu'on avait trouvé le moyen d'y loger un maximum de population, en subdivisant ainsi les étages. Le fameux « escalier du Commandant », qui descendait de la rue de Siam vers la rue Louis-Pasteur, était un lieu mal famé ; ainsi en était-il de cette rue de la Voûte située sur la droite (en descendant) de la rue Louis-Pasteur.

Or les Archives de la Marine ouvraient justement sur la rue de la Voûte, tandis que l'entrée de la bibliothèque se situait juste un peu plus bas, sur la rue Louis-Pasteur ; on passait d'un bâtiment à l'autre par une sorte de balcon qui surplombait un petit jardin.

Lorsque j'arrivais à Brest fin 1937 il n'était question que de la construction de ce nouveau bâtiment d'archives, prévu pour résister à toute destruction éventuelle, vu qu'il était bâti en ciment armé ou autre matériau des plus solides : en fait il fut, en 1944, rasé autant que les locaux environnants. Il avait été inauguré dans l'été 1940, c'est-à-dire à une époque où, aux bombardements allemands, avaient succédé ceux des alliés et où la population brestoise commençait à évacuer la ville.

Dès que les armées allemandes avaient occupé notre malheureuse ville, elles avaient, bien entendu, investi l'arsenal, à l'exclusion des locaux de la bibliothèque et des Archives. Toutes les bibliothèques des divers corps de la Marine, celle du Cercle naval, celle de l'École navale, furent alors vidées, et tous les livres furent transportés à la bibliothèque centrale... ce qui me procura l'occasion, dans l'inaction forcée des sombres mois qui allaient suivre, de me repaître de romans américains... Le vocabulaire spécifique d'outre-Atlantique ainsi acquis me fut de quelques secours lorsqu'à la Libération j'eus l'occasion d'exercer des fonctions d'interprète auprès des militaires américains... Mais n'anticipons pas...

Pour en revenir à l'été 1940, l'inauguration du nouveau local coïncida avec l'arrivée des armées d'occupation et, par voie de conséquence, avec l'évacuation de toutes les forces actives de la Marine, ainsi que d'un grand nombre de civils. Il n'y avait donc plus grand monde pour fréquenter les Archives ni la bibliothèque... Les seuls services officiels qui subsistaient, et même proliféraient, étaient les services sociaux ; comme disait à l'époque un ami brestois : « le vent social souffle en tempête ».... On aurait dit que c'était là un moyen de changer les idées des gens, de leur faire oublier que la guerre n'était pas finie (puisque officiellement l'armistice était signé, et qu'on évoquait pudiquement « les événements »)...

Donc le « vent social » souffla jusque sur les archives, et on me demanda sans ménagements d'entasser mes dossiers, considérés comme parfaitement inutiles, pour laisser la place aux services sociaux... Mon propre bureau fit partie des locaux envahis, et je dus me réfugier dans le grenier qui surmontait la bibliothèque. Il n'y avait plus alors de bibliothécaire attiré, je cumulais les deux services, avec l'aide de trois gardiens — deux à la bibliothèque, un pour les Archives — dont voici l'occasion de dire quelques mots.

Ces gardiens me furent toujours extrêmement dévoués : dès mon arrivée à Brest ils m'avaient acceptée, contrairement à bien des Brestois, et dans les mois difficiles qui allaient suivre, ils ne me relâchèrent jamais leur zèle pour accomplir les tâches qui leur incombait. Ils me rendirent même quelques petits services extra-professionnels : par exemple de récupérer dans l'arsenal du petit bois de chauffage — bien nécessaire en ces mois de pénurie — ou de venir chez moi accomplir à ma place une tâche qui me répugnait souverainement, à savoir vider les souris mortes des pièges que je leur avais tendus : ces horribles bestioles proliféraient dans Brest en ces années noires.

Ce fut en 1941 que notre amie Mlle Geneviève d'Haucourt, extrêmement dynamique comme elle le fut toujours, alerta les autorités municipales en vue d'obtenir un moyen de transport pour l'évacuation des archives de la Marine ; il lui revient de rappeler les faits ; sans elle, il faut bien le reconnaître, rien ne subsisterait des archives de la Marine de Brest. Mon rôle consista à faire cette « part du feu » qui justifia bien par la suite son appellation. Pas question d'emporter l'énorme collection des rôles d'équipages, qui remplissaient toute une salle. Il fallut également sacrifier les journaux de bord, ainsi que les archives techniques des constructions navales. Voici la liste des séries qui furent emportées au château de Kerjean : les séries A et E, la série L, la série M, les séries concernant les invalides, les prises et le bagne, la série P (inscription maritime de Saint-Malo) ainsi que la réserve de la bibliothèque.

A partir du moment où les archives furent entreposées à Kerjean, je fis de fréquents allers et retours jusqu'à ce château, à bicyclette bien entendu, j'avais en ce temps là de bonnes jambes, mais les hivers de neige que connut notre région (comme pour aggraver ces malheurs) rendirent particulièrement difficiles de telles équipées.

Dès avant le départ de Mlle d'Haucourt pour Nantes, nous fûmes, elle et moi, convoquées à une réunion officielle qui se tint au château de Kerjean : les participants français étaient, outre nous deux, un représentant du ministère des Beaux Arts et le sous-préfet de Morlaix. Quant aux autorités d'Occupation, elles avaient délégué deux officiers de la Wehr-

macht, lesquels, par parenthèse, n'étaient pas spécifiquement représentatifs de cette « race des seigneurs » purement germanique, prônée par Hitler : l'un d'eux s'appelait « Casanova ». Quant à l'autre, son nom, que j'ai oublié, se terminait, je m'en souviens, par un « wicz » ou « vitch », désinence typiquement slave. Ces deux personnages étaient chargés de nous intimer l'ordre de déménager à nouveau les archives sous prétexte de les mettre à l'abri des bombardements. Aucune discussion n'était envisageable ; je tentai d'alléguer le fait que le château de Kerjean n'était pas objectif militaire. A l'affirmation péremptoire d'un de ces messieurs « Vous oubliez, mademoiselle, que les Anglais sont toujours nos ennemis », j'eus le culot (pardonnez-moi l'expression) de répondre : « les vôtres, monsieur, par les nôtres »... Ce modeste fait de résistance ne me valut d'ailleurs aucune sanction particulière...

Dès mars 1942, les archives furent transportées de Kerjean à Toulon ; j'en perdis alors toute trace. Plus d'archives, ou presque... Plus de visiteurs... J'aurais pu être réduite à une totale inertie... Mais d'autres tâches m'attendaient... Lorsque Mlle d'Haucourt quitta la bibliothèque de Brest pour celle de Nantes, la municipalité brestoïse ne lui trouva pas de successeur : notre malheureuse cité, incessamment bombardée, n'attirait pas les candidatures. La Ville passa avec la Marine un accord aux termes duquel je devais cumuler les deux fonctions. La bibliothèque municipale avait été « repliée » près de Saint-Martin, dans une école communale, désaffectée comme l'étaient à l'époque tous les établissements scolaires brestoïses. Ma tâche consista, pendant quelques mois, à guider, en leur conseillant les lectures adéquates, des écoliers et des étudiants qui devaient poursuivre tout seuls leurs études.

Par ailleurs, je fréquentais beaucoup à cette époque les librairies brestoïses : il s'agissait d'utiliser les deniers alloués à la bibliothèque pour se procurer des ouvrages jugés fondamentaux, afin de les mettre à l'abri, dans l'attente d'une reprise d'activité des maisons d'édition, lesquelles étaient alors en sommeil...

J'en arrive aux heures cruciales qui précédèrent la ruine totale de Brest : l'état de siège fut décrété le lundi 7 août 1944. Dès avant cette date, on manquait de tout en ville : plus d'eau courante, plus d'électricité... et le couvre-feu chaque soir. Du fait que l'électricité manquait, on ne pouvait plus avoir de nouvelles, vu que les postes de « T.S.F. » de l'époque ne fonctionnaient que sur le courant ; d'ailleurs leur usage était interdit : ce fut même la bibliothèque municipale qui fût désignée comme lieu de dépôt des appareils de T.S.F. ; je fis tout ce que je pus pour dissuader les gens qui y venaient déposer leurs appareils : il y a toujours des peureux !

Quant à moi je conservai non seulement le poste de mon petit appartement — alors que je restais seule française dans l'immeuble

envahi d'allemands — mais j'en achetai un autre que je déposai dans mon bureau à la bibliothèque de la Marine. Ce fut là une heureuse initiative : car, lorsque l'électricité fit totalement défaut en ville, elle fut maintenue dans les limites de l'arsenal aux heures de couvre-feu ; je passais alors les nuits sur le canapé de mon bureau, et, dès le petit matin, je me mettais à l'écoute de la *BBC* qui donnait un bulletin de nouvelles « *at dictation's speed* » (2) (les magnétophones n'avaient pas encore fait leur apparition). Je relevais donc le texte anglais, je le traduisais, puis tapais en plusieurs exemplaires, en deux ou trois frappes successives, le texte ainsi obtenu ; au petit matin, dès le lever du couvre-feu, je retournais chez moi, distribuant mes nouvelles à tous les petits groupes de brestois qui discutaient, inquiets, dans l'ignorance totale de l'avance des troupes alliées...

A partir du 7 août, le couvre-feu dura 22 ou 23 heures sur 24, et la plus grande partie de la population vécut dans les abris. Quant à moi, j'invitais quelques amis à venir partager l'hospitalité des locaux de la bibliothèque de la Marine, ce qui nous donnait un peu plus d'espace qu'en appartement, ainsi que l'aération du petit jardin, et les quelques nouvelles encore obtenues dans les rares heures où l'on pouvait disposer d'un peu d'électricité. Nos loisirs forcés étaient occupés à apprendre les paroles de la « Marche lorraine » et à coudre les étoiles de drapeaux américains... tout cela dans l'éventualité de l'entrée des alliés à Brest. Un tel événement, hélas ! ne se produisit pas.

Le 14 août fut décrétée l'évacuation totale de ce qui restait de population dans la ville ; je n'étais pas décidée à partir ; si je le fis, finalement, ce fut grâce à des circonstances quasiment miraculeuses, que je ne peux développer ici. Ayant repris possession de ma bicyclette, je m'enquis du lieu où s'était réfugiée quelque administration de la Marine : j'appris que c'était à Morlaix ; je me rendis donc dans cette ville, qui m'est chère à plus d'un titre (en particulier à cause de mon *Histoire de Morlaix*, sujet de ma thèse chartiste) ; je m'y logeais facilement, grâce à l'hospitalité bénévole d'amis ; quant au ravitaillement, c'était une autre histoire ! Je me mis en relation avec les autorités compétentes, proposais mes services comme interprète d'anglais, voire d'américain ! A vrai dire, la désorganisation était complète... je réussis très peu à m'occuper... Je vécus quelques semaines dans l'anxiété des nouvelles qui parvenaient de Brest... j'appris la reddition de notre malheureuse ville, le 18 septembre ; je fis alors les démarches nécessaires pour obtenir un laissez-passer, afin d'aller constater l'état des ruines de mon service d'archives-bibliothèque de la Marine.

Ce fut le 3 octobre que, toujours à bicyclette, j'entrepris de me rendre de Morlaix à Brest ; la frontière de la ville, occupée maintenant

(2) à la vitesse de la dictée.

par les Américains, était celle de l'*intra muros*, c'est-à-dire que l'entrée se situait à cette « porte Foy » près de laquelle se trouvait mon domicile. Je présentai mon laissez-passer au militaire américain qui gardait cette entrée et pénétrai, absolument seule, dans cet amas de ruines, que j'eus quelque peine à traverser pour parvenir jusqu'à l'emplacement de mes archives-bibliothèque de la Marine. Inutile d'insister sur cette « abomination de la désolation » qu'était alors notre pauvre ville ; je constatai que j'avais évidemment tout perdu de mes affaires personnelles et de mes souvenirs et qu'il ne restait rien non plus des archives ni de la bibliothèque. Je pris quelques photos, puis repartis, désolée. Je n'eus plus alors qu'une hâte, celle de gagner Paris, pour faire part de la situation à mes supérieurs hiérarchiques.

Courant novembre, je réusis, par étapes, avec obtention de laissez-passer, à aller de Morlaix à Rennes, puis de Rennes à Paris, et à gagner enfin la capitale. Mon chef de service, Charles Braibant, étant alors absent, j'eus donc affaire au commandant, chef du service historique de la Marine, qui, il faut bien le dire, montra une incompréhension totale de la situation ; il m'enjoignit d'abord de regagner Brest ; je répondis : « Il n'y a plus de Brest, j'y suis restée tant qu'il y a eu du travail et tant qu'il y a eu du danger... Maintenant, il n'y a plus ni l'un ni l'autre ». Alors il me proposa « des travaux inutiles » puis m'accula illégalement à donner ma démission... ce qui me causa grand tort dans la suite de ma carrière...

C'en est donc terminé de mon rapport concernant le sort des archives de la Marine de 1939 à 1944 ; ces archives, que j'avais perdues de vue après Kerjean, subirent encore plusieurs transferts ; or chacun sait que pour des archives « trois déménagements valent un incendie ». Il fallut sûrement beaucoup de courage à mes successeurs pour tout reprendre en mains et réorganiser. Je me réjouis de l'état actuel de ces archives et du zèle avec lequel mon jeune confrère Philippe Henwood les administre à présent. Il faut bien reconnaître que les archives en particulier, et Brest en général, jouissent de conditions plus favorables que celles de 1939 - 1944. Il ne me reste donc plus qu'à souhaiter « bon vent » à ceux qui ont repris la barre de mon service d'autrefois.

Bernadette LÉCUREUX

(1) Sur les personnages épiques auxquels font allusion les romans, voir L.-F. PASTRE, *Table des noms propres... Répertoriés dans les romans du Moyen Âge...*, Poitiers, C.T.S.C.M., 1962. À l'inverse, j'ai relevé les noms des personnages de romans cités dans les romans de genre français et les œuvres étrangères citées (Publ. Rom. et Fr., C.L.XXIII, Genève, Droz, 1986, vol. 2, p. 889-936 (page 77)).

(2) F. JOLLIFON DES LONGRANES intitule son édition : *Le Roman d'Aquain* (Nantes, 1859), mais ce titre ambigu ne figure pas dans le ms. Il faut parler de la *Chanson d'Aquain* (ou de *Guillaume et Ouzava*) ou d'*Aquain* (F. Jollifon et M. Teyssat), cf. supra, p. 3 et 9.

## RÉSUMÉ

En 1939, les locaux des Archives de la Marine de Brest étaient situés rue de la Voûte, tandis que la bibliothèque, contigüe, ouvrait directement sur la rue Louis-Pasteur. Un nouveau local, supposé bâti pour résister à toute éventuelle destruction (mais qui ne tint pas, hélas ! ses promesses), fut inauguré en 1940. La ville étant soumise à de fréquentes bombardements, Mlle Lécureux (Mme Cerbelaud Salagnac), alors archiviste de la Marine, décida l'évacuation des séries les plus précieuses des archives, ainsi que de la réserve de la bibliothèque. En collaboration avec Mlle d'Haucourt, alors archiviste-bibliothécaire de la ville, elle fit transporter tous ces documents au château de Kerjean... Mais ce ne fut qu'après plusieurs autres déménagements que les documents brestois devaient regagner leur ville d'origine, après sa démolition totale et sa reconstruction.

(2) à la vitesse de la dictée.